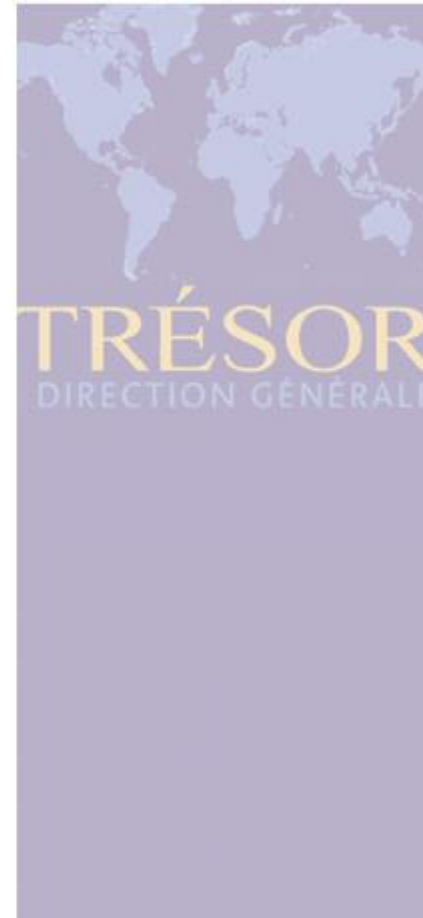




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES FINANCES
ET DES COMPTES
PUBLICS

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE
ET DU NUMÉRIQUE



Nos valeurs : l'ouverture, la loyauté, l'engagement, l'esprit d'équipe

Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Auvergne – 27 novembre 2014

- 1./ Exemples d'obstacles au commerce et à l'investissement
- 2./ Typologie des obstacles au commerce et à l'investissement
- 3./ Stratégie européenne d'accès aux marchés
- 4./ Dispositif régional d'identification des obstacles au commerce et à l'investissement

1./ Exemples d'obstacles au commerce et à l'investissement

- ▶ Tarifaires
- ▶ Non tarifaires affectant le commerce des marchandises
- ▶ Mesures affectant le commerce des services
- ▶ Mesures affectant les investissements

Exemples d'obstacles tarifaires

▶ Droits de douanes appliqués = un coût supplémentaire à l'importation

Par ex aux Etats-Unis :

- ◆ *faible niveau des droits de douanes sur les marchandises (3,4 %)...*
- ◆ *...mais encore substantiels pour les pneumatiques, équipements ferroviaires, équipements industriels, produits pharmaceutiques...*
- ◆ *...et en particulier existence de pics tarifaires (>10 %) sur les produits laitiers (20 % en moyenne), le textile/habillement et chaussures (11 % en moyenne et jusqu'à 48 %)*

Exemples d'obstacles tarifaires

- ▶ Différentiel élevé entre droits consolidés et droits appliqués = incertitude juridique plus grande = un frein au développement des affaires

Par ex en Inde :

- ◆ *la moyenne des droits consolidés sur les marchandises non agricoles est de 34,6 %...*
 - ◆ *...par rapport à des droits appliqués de 10,2%*
-
- ▶ Taxes à l'exportation de la part des partenaires = enchérit le coût des biens de consommation et des produits intermédiaires/intrants

Exemple d'obstacle non tarifaire (marchandises)

Mesure sanitaire et phytosanitaire/SPS :

- ▶ Les **Philippines** ont introduit l'obligation de soumettre au dépistage des salmonelles 100 % des importations de produits à base d'abats et de viandes de volaille, de porc et de bœuf séparés mécaniquement.
- ▶ L'UE, d'autres partenaires commerciaux et l'industrie ont fait part de leur inquiétude concernant cette **mesure commerciale disproportionnée** et à l'effet inutilement perturbateur.
- ▶ Finalement, les Philippines sont revenues sur leur décision. La valeur globale des exportations de viandes et produits à base de viande en provenance de l'UE et à destination des Philippines s'élevait à plus de 118 millions d'euros en 2011.

Exemple d'obstacle non tarifaire (marchandises) (2)

Evaluation de conformité :

- ▶ L'Équateur a modifié les conditions d'importation de carreaux en céramique. La nouvelle résolution a rendu la **procédure d'évaluation de la conformité** pour les carreaux en céramique **plus stricte** qu'avant en exigeant la certification de la conformité par une tierce partie.
- ▶ Demande de l'Union européenne de supprimer cet obstacle aux échanges, au cours de pourparlers bilatéraux et au niveau de l'OMC.
- ▶ L'Équateur a confirmé que les essais effectués par des laboratoires accrédités spécifiques de l'UE seraient reconnus s'ils attestent la conformité avec la norme ISO 13006.

Exemple de mesure affectant le commerce des services

- ▶ Au Brésil les opérateurs de télévision par câble et les opérateurs de télécommunication n'étaient pas soumis aux mêmes **restrictions réglementaires pour la prestation de services «triple play»** (télévision payante).
- ▶ Ce **traitement discriminatoire** a été soulevé par l'UE dans le cadre de plusieurs réunions bilatérales.
- ▶ Le Brésil a supprimé ces restrictions ce qui sera une étape importante pour encourager les investissements les plus importants dans le développement des réseaux à haut débit qui seront nécessaires dans l'ensemble du pays.

Exemples de mesures affectant les investissements

- ▶ Limitation de la participation étrangère au capital
- ▶ Prescriptions relatives aux co-entreprises
- ▶ Restrictions liées à l'examen de besoins économiques
- ▶ Restrictions visant l'ouverture de succursales
- ▶ Prescriptions en matière de résidence applicable aux membres des Conseils d'Administration
- ▶ Formalités administratives et procédures d'autorisation

2./ Typologie des obstacles au commerce et à l'investissement

- ▶ Rapports et typologie utilisée par les Etats-Unis
- ▶ Rapports et typologie utilisée par l'Union européenne
- ▶ Typologie des « obstacles de procédure » utilisée par le Centre de commerce international

2014 National Trade Estimate Report on
**FOREIGN TRADE
BARRIERS**



UNITED STATES TRADE REPRESENTATIVE

Typologie utilisée par le bureau de l'USTR : 9 catégories

- ▶ Politiques d'importation (par ex. droits de douanes et autres taxes, restrictions quantitatives, licences d'importation,..)
- ▶ Marchés publics
- ▶ Subventions aux exportations
- ▶ Lacunes dans la protection de la propriété intellectuelle (par ex, régimes de protection ou application des droits « inadéquats »)
- ▶ Barrières au commerce des services (par ex. limitation des prestations pouvant être offertes, régulation des flux d'information,..)
- ▶ Barrières aux investissements (par ex. limitation à la participation au capital, obligations de contenu local,...)
- ▶ Conduite anticoncurrentielle des entreprises
- ▶ Restrictions commerciales affectant le commerce électronique
- ▶ Autres barrières

« Rapport annuel de la Commission européenne sur les obstacles au commerce et à l'investissement »



Bruxelles, le 12.3.2014
COM(2014) 153 final

RAPPORT DE LA COMMISSION AU CONSEIL EUROPÉEN

Rapport 2014 sur les obstacles au commerce et à l'investissement

« Rapport de l'Union sur les mesures risquant de limiter les échanges » : couvre les 31 principaux partenaires



EUROPEAN COMMISSION
DIRECTORATE-GENERAL FOR TRADE

TENTH REPORT ON POTENTIALLY TRADE-RESTRICTIVE MEASURES

IDENTIFIED IN THE CONTEXT OF THE FINANCIAL AND ECONOMIC CRISIS

1 MAY 2012 – 31 MAY 2013

CONTACT: trade-market-access@ec.europa.eu

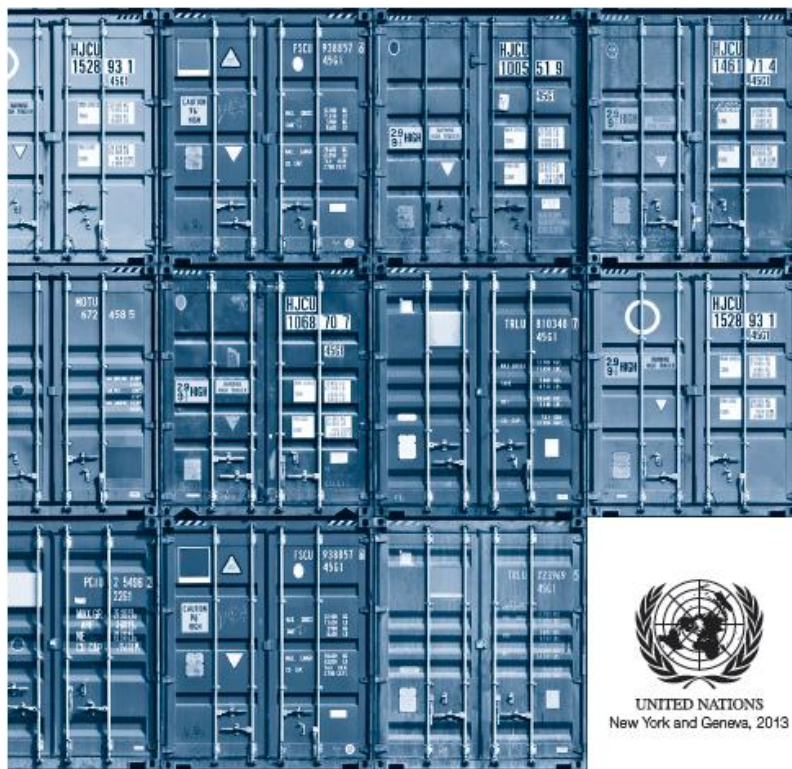
Typologie utilisée par l'Union européenne (commerce des marchandises)

UNITED NATIONS CONFERENCE ON TRADE AND DEVELOPMENT

UNCTAD

CLASSIFICATION OF NON-TARIFF MEASURES

FEBRUARY 2012 VERSION



UNITED NATIONS
New York and Geneva, 2013

TRÉSOR
DIRECTION GÉNÉRALE

Typologie utilisée par l'Union européenne (commerce des marchandises) : 16 catégories

Non tariff measure classification by chapter

Imports	Technical measures	<p>A SANITARY AND PHYTOSANITARY MEASURES</p> <p>B TECHNICAL BARRIERS TO TRADE</p> <p>C PRE-SHIPMENT INSPECTION AND OTHER FORMALITIES</p>
	Non technical measures	<p>D CONTINGENT TRADE-PROTECTIVE MEASURES</p> <p>E NON-AUTOMATIC LICENSING, QUOTAS, PROHIBITIONS AND QUANTITY-CONTROL MEASURES OTHER THAN FOR SPS OR TBT REASONS</p> <p>F PRICE-CONTROL MEASURES, INCLUDING ADDITIONAL TAXES AND CHARGES</p> <p>G FINANCE MEASURES</p> <p>H MEASURES AFFECTING COMPETITION</p> <p>I TRADE-RELATED INVESTMENT MEASURES</p> <p>J DISTRIBUTION RESTRICTIONS</p> <p>K RESTRICTIONS ON POST-SALES SERVICES</p> <p>L SUBSIDIES (EXCLUDING EXPORT SUBSIDIES UNDER P7)</p> <p>M GOVERNMENT PROCUREMENT RESTRICTIONS</p> <p>N INTELLECTUAL PROPERTY</p> <p>O RULES OF ORIGIN</p>
	Exports	P EXPORT-RELATED MEASURES

Typologie des obstacles de procédure utilisée par le Centre du commerce international

Tableau C.3: Liste des obstacles de procédure de l'ITC

A	Charges administratives
B	Problèmes d'information/de transparence
C	Comportement incohérent ou discriminatoire des fonctionnaires
D	Contraintes de temps
E	Paieement
F	Problèmes d'infrastructure
G	Sécurité
H	Contraintes juridiques
I	Autres

Source: Centre du commerce international (ITC) (2011).

3./ Stratégie européenne d'accès aux marchés

- ▶ La stratégie d'accès aux marchés : l'un des volets de la politique commerciale européenne

Réf : la communication de la Commission européenne de 2010 : « La politique commerciale au cœur de la stratégie Europe 2020 »

- ▶ Deux instruments de la stratégie d'accès aux marchés :

- ◆ *Le partenariat pour l'accès aux marchés*
- ◆ *La base de données sur l'accès aux marchés (MADB)*

- ▶ Pour mémoire : stratégie pour la protection et le respect des droits de propriété intellectuelle

Le partenariat pour l'accès aux marchés

Veille collective :

▶ A Bruxelles :

◆ **Comité consultatif d'accès aux marchés**

- Se réunit une fois par mois avec des représentants de la Commission, des gouvernements nationaux (Direction générale du Trésor/ sous direction Multicom pour la France) et des entreprises

- Permet l'échange d'information et l'élaboration de stratégies

- Se concentre sur les besoins des PME

◆ **15 groupes de travail sectoriels d'accès aux marchés** (automobiles, pneumatiques, produits chimiques,..)

▶ Hors UE, sur chaque marché extérieur :

◆ **L'équipe chargée des questions d'accès aux marchés/Market access Team** : réunit les experts de la délégation de l'UE, des ambassades des Etats membres et des entreprises.

◆ **Les services économiques** de nos ambassades sont les plus compétents et à même de résoudre les problèmes (en lien avec **l'équipe RP UE**)

La base de données d'accès aux marchés de l'UE

- ▶ Informations en ligne gratuite sur les conditions d'accès aux marchés, par pays et produits :
 - ◆ *Droits de douanes et taxes intérieures*
 - ◆ *Formalités et documents*
 - ◆ *Principaux obstacles au commerce*
 - ◆ *Statistiques*

- ▶ Possibilité d'enregistrer une question d'accès aux marchés au Guichet de recensement des plaintes auprès de la Commission européenne

La base de données d'accès aux marchés de l'UE (2)

TRADE
Market Access Database

Trade > Market Access database > Trade Barriers

Trade Barriers

This section tells you about **trade barriers reported to the Commission** - and an overview of what the EU is doing to remove them.

Browse

Measures by country | Sectors by country | Measures by sector

A B C D E F G H I J K L M N O P R S T U V W X Y Z

A **Algeria (4)**

- [Registration, Documentation, Customs Procedures \(1\)](#)
- [Quantitative Restrictions and Related Measures \(1\)](#)
- [Investment Related Barriers \(1\)](#)
- [Non quantitative, non discriminatory measures \(domestic regulation\) \(1\)](#)

Argentina (9)

- [Registration, Documentation, Customs Procedures \(2\)](#)
- [Government Procurement \(1\)](#)
- [Sanitary and Phytosanitary measures \(1\)](#)
- [Legislation on Appellations of Origin and Geographic Indications \(1\)](#)

K **Kazakhstan (5)**

- [Registration, Documentation, Customs Procedures \(1\)](#)
- [Government Procurement \(1\)](#)
- [Export Taxes \(1\)](#)
- [Services specific Measures \(1\)](#)
- [Market Access \(quantitative\) restrictions \(1\)](#)

M **Malaysia (8)**

- [Tariff Levels \(1\)](#)
- [Standards and Other Technical Requirements \(1\)](#)
- [Government Procurement \(1\)](#)
- [Sanitary and Phytosanitary measures \(3\)](#)

La base de données d'accès aux marchés de l'UE (3)



European
Commission

TRADE

Market Access Database

European Commission > Trade > Market Access database

Home

What's new?

Export from EU

Tariffs

Procedures and
Formalities

Statistics

Trade Barriers

SPS: Sanitary and
Phytosanitary Issues

Rules of Origin

Services for SME

Import into the EU

EU Tariffs

Other Resources



Report Export Barriers

For general contact form go to [Contact](#) page.

If you have encountered a specific trade barrier you can report your problems using the online form and we will analyse the situation and take appropriate action.

Compulsory fields are marked with a '*'.
* **

Contact person: *

Company or organisation: *

Address or Registered Office: *

E-mail address: *

Telephone number:

Fax number:

Specify your type of company or organisation: *

Larger Company
Other
SME

Other organisation, please specify:

Select the third country (outside the 27 EU Member States) that you allege to be introducing or to have a market access barrier in place (other please specify in the description field): *

Qatar
Russian Federation
Saudi Arabia
Senegal
Singapore
South Africa
South Korea

La base de données d'accès aux marchés de l'UE (4)

Select the third country (outside the 27 EU Member States) that you allege to be introducing or to have a market access barrier in place (other please specify in the description field): *

- Qatar
- Russian Federation**
- Saudi Arabia
- Senegal
- Singapore
- South Africa
- South Korea

Select the type of measure which most accurately describes the market access trade barrier (other please specify in in the description field): *

- Competition Issues
- Standards, Sanitary and Other Technical Requirements**
- Government Procurement
- Subsidies
- Other Non-Tariff Measures

Select the sector of activity which your company or organisation belongs to from the following list (other please specify in the description field): *

- Select the sector
- Agriculture and Fisheries**
- Aircraft
- Automotive
- Ceramics and Glass

Summarised description of the market access barrier (please not more than 4000 characters): *

4000

characters left

Register Complaint

4./ Dispositif régional d'identification des obstacles au commerce et à l'investissement

- ▶ 1^{ère} phase (Chargé de développement international):
 - ◆ *Capter des informations auprès des entreprises régionales*
 - ◆ *Formaliser ces informations dans un rapport succinct et anonyme adressé au chef de la mission Direccte international*
 - ◆ *Lui communiquer oralement le nom de l'entreprise*

- ▶ 2^{ème} phase (Chef de la mission Direccte international):
 - ◆ *Au cas par cas, rechercher un complément d'information auprès des entreprises régionales à l'origine d'un premier rapport*
 - ◆ *Compléter le rapport et l'adresser à la Direction générale du Trésor*

- ▶ 3^{ème} phase (Administration centrale et Commission européenne):
 - ◆ *Traiter la mesure au niveau bilatéral (France et le pays concerné) et/ou communautaire*

Rapport issu d'un premier contact – CCIR Auvergne

FICHE NOUVELLE ENTRAVE - CCIR

NOM DU PAYS – SECTEUR - INTITULE DE L'ENTRAVE

PRODUIT OU SERVICE AFFECTE

Pour les produits, 4 chiffres du SH au minimum

DESCRIPTION DE L'ENTRAVE ET DU CONTEXTE

Entrave aux échanges subie ou susceptible d'affecter les exportateurs et les investisseurs français. L'entrave peut être liée à la nature de la mesure adoptée et/ou à sa mise en œuvre.

Elle peut également concerner le cadre juridique : insuffisance et/ou absence de recours, de sanctions, type de mesure, base juridique en droit local (loi, décret, instruction...), description de la mesure, éventuellement réglementation internationale sur le fondement duquel elle pourrait être contestée.

Rapport issu d'un premier contact – CCIR Auvergne (2)

REFERENCE JURIDIQUE NATIONALE (TEXTE, DISPOSITION,..)

Loi, texte réglementaire, etc.

IMPORTANCE COMMERCIALE

Evaluer, dans la mesure du possible, le préjudice économique pour les entreprises :

- estimer les coûts associés à une adaptation à une réglementation spécifique ;
- estimer les perspectives commerciales sur le marché visé, en comparant à des concurrents, à nos résultats sur des marchés proches ou sur le marché mondial, etc. ;
- fournir quelques chiffres sur le marché visé afin d'évaluer la taille de l'enjeu.

NUMERO DE L'ENTREPRISE

Numéro donné par le chef de la mission Directe international

Rapport du chef de la mission Direccte international Auvergne

FICHE NOUVELLE ENTRAVE - DIRECCTE

NOM DU PAYS – SECTEUR - INTITULE DE L'ENTRAVE
PRODUIT OU SERVICE AFFECTE
Pour les produits, 4 chiffres du SH au minimum
DESCRIPTION DE L'ENTRAVE ET DU CONTEXTE
Entrave aux échanges subie ou susceptible d'affecter les exportateurs et les investisseurs français. L'entrave peut être liée à la nature de la mesure adoptée et/ou à sa mise en œuvre. Elle peut également concerner le cadre juridique : insuffisance et/ou absence de recours, de sanctions, type de mesure, base juridique en droit local (loi, décret, instruction...), description de la mesure, éventuellement réglementation internationale sur le fondement duquel elle pourrait être contestée.
REFERENCE JURIDIQUE NATIONALE (TEXTE, DISPOSITION,..)
Loi, texte réglementaire, etc.
IMPORTANCE COMMERCIALE
Evaluer, dans la mesure du possible, le préjudice économique pour les entreprises : <ul style="list-style-type: none">- estimer les coûts associés à une adaptation à une réglementation spécifique ;- estimer les perspectives commerciales sur le marché visé, en comparant à des concurrents, à nos résultats sur des marchés proches ou sur le marché mondial, etc. ;- fournir quelques chiffres sur le marché visé afin d'évaluer la taille de l'enjeu.

Rapport du chef de la mission Direccte internat'l Auvergne (2)

INFORMATIONS COMMERCIALES CONFIDENTIELLES :

1. NUMERO ET NOM DE L'ENTREPRISE

Numéro donné par le chef de la mission Diraccte international

Nom de l'entreprise

2. COMPLEMENTS SUR L'ENTRAVE

Informations qui consistent en des jugements de valeur, dont l'utilisation est restreinte à la DG Trésor, conformément aux souhaits de l'entreprise concernée.

3. ACTIONS MENEES/ENVISAGEES/A MENER

Suggestion par l'entreprise des actions à mener

Contacts utiles

- ▶ Chef de la mission Direccte international en Auvergne
Jean-marc.mignon@direccte.gouv.fr
- ▶ Direction générale du Trésor/Sous-direction Multicom
<http://www.tresor.economie.gouv.fr/Contact>
- ▶ La Représentation de la France près l'Union européenne/ Pôle entreprises et coopération
rpfrence.eu/-Pole-Entreprises-et-Cooperation.56-.html
- ▶ Les Services économiques des Ambassades de France
tresor.economie.gouv.fr/Pays
- ▶ CNUCED – « classification of non-tariff measures »
http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/ditctab20122_en.pdf
- ▶ Base de données sur l'accès aux marchés
madb.europa.eu
- ▶ Personne à contacter/ Commission européenne
ec.europa.eu/trade/contact

MERCI DE VOTRE ATTENTION !

Sources : Commission européenne, USTR, OMC, CNUCED